61. Cento, 67 10 29 ; 62. Gatier, 67 26 39 ; 63. Loret, 67 44 41 ; 64. Garby, 67 51 28 ; 65. Mose, 67 57 17 ; 66. Erba, 68 25 42 ; 67. Rière, 68 30 36 ; 68. Richard, 68 36 54 ; 69. Vertemati, 68 48 39 ; 70. Protin, 68 58 09 ; 71. Otero, 69 09 01 ; 72. Hubert, 69 45 14 ; 73. Prudhomme, 70 03 51 ; 74. Guénot, 70 04 21 ; 75. Kamm, 70 07 19 ; 76. Di Goetano, 70 15 31 ; 77. Ripamonti, 70 17 06 ; 78. Luigt, 70 20 50 ; 79. Lesigne, 70 30 19 ; 80. Gélot, 70 30 37 ; 81. Ercolani 71 33 43 ; 82. Pètre 71 40 12 ; 83. Rho, 72 18 56 ; 84. Millo, 72 24 22 ; 85. Toussaint, 73 24 30 ; 86. Hersard, 73 37 46 ; 87. Miège, 73 54 26 ; 88. Chevalier, 74 01 46 ; 89. Bertrand, 74 02 49 ; 90 Lafosse, 74 25 38 ; 91. Devalle, 74 58 00 ; 92. Alpini, 75 07 41 ; 93. Cassini, 75 54 22 ; 94. Burgat, 77 09 38 ; 95. Masson 77 39 20 ; 96. Guidi, 78 10 55.

Le classement de la deuxième catégorie

1. Standaert, 62 06 25 ; 2 Dhers, 62 17 12 ; 3. Degy, 62 31 33 ; 4. Defraye, 62 34 32 ; 5. Huysse 62 36 16 ; 6. Hardy, 63 33 46 ; 7. Lemay, 64 12 51

Les touristes-routiers

1. Pratesi, 62 28 07 ; 2. Touzard, 62 50 22 ; 3. Canova, 63 00 32 ; 4. Archelais 63 12 58 ; 5. Rossignoli, 63 16 51 ; 6 Loew, 63 50 36 ; 7. Ferrara, 63 56 02 ; 8. Wendels, 64 13 05 ; 9. Fasoli, 64 17 10 ; 10 Botte, 64 33 56 ; 11. Arnoult, 64 50 27 ; 12. Parel, 64 56 21 ; 13. Janer, 65 03 10 ; 14. Martinet, 65 32 02 ; 15. Aubry, 65 36 18 ; 16. Ugaglia, 66 15 27 ; 17. Di Pietro, 66 17 16 ; 18. Pfister, 66 17 28 ; 19. Nempon, 66 19 29 ; 20. Castelan, 66 22 05 ; 21. Ruffoni, 66 23 57 ; 22. Biancho, 66 30 54 ; 23. Sala, 66 53 29 ; 24. Denis, 67 05 30 ; 25. Cento, 67 10 29 ; 26. Gatier, 67 26 39 ; 27. Loret, 67 44 41 ; 28. Gatgy 67 51 28 ; 29. Mose, 67 57 17 ; 30. Erba, 68 25 12 ; 31. Rière 68 30 36 ; 32. Richard, 68 36 54 ; 33. Vertemati, 68 48 49 ; 34. Protin, 68 58 09 ; 35. Otero, 69 9 1 ; 36. Rubert, 69 45 14 ; 37. Prudhomme, 70 3 51 ; 38. Guénot, 70 04 21 ; 39. Kamm, 70 07 19 ; 40. Di Gaetano, 70 15 31 ; 41. Ripamonti, 70 17 06 ; 42. Luigi, 70 20 50 ; 43. Lesigne, 70 30 19 ; 44. Gélot, 70 30 37 ; 45. Ercolani, 71 33 43 ; 46. Pètre 71 40 12 ; 47. Rho, 72 18 56 ; 48. Millo, 72 24 22 ; 49. Toussaint, 73 24 30 ; 50. Hersard, 72 37 46 ; 51. Miège, 72 54 36 ; 52. Chevalier, 71 01 46 ; 53. Bertrand, 74 02 49 ; 54 Lafosse, 74 25 38 ; 55. Devalle, 74 58 00 ; 56. Alpini, 75 07 41 ; 57. Cassini, 75 54 22 ; 58. Burgat, 88 09 38 ; 59. D. Masson, 77 39 20 ; 60. Guidi, 78 10 55.

24 kil. 700 à l'heure

Gœthals ayant couvert les 412 kilomètres qui séparent Brest des Sables-d'Olonne, en 16 h. 28 m. 51 s., a marché à une allure moyenne de 24 kilom. 700 mètres à l'heure. Grosse différence avec l'an dernier.

Le Palmarès de l'étape

Voici le palmarès de l'étape Brest Les Sables-d'Olonne, dont la création remonte à 1913 :

1913, Marcel Buysse ; 1914, Oscar Egg ; 1919, J. Alavoine ; 1920, H. Pélissier ; 1921, L. Mottiat ; 1922, Thys ; 1923, Dejonghe : 1924, Gœthals.

18e TOUR DE FRANCE
après la IVe Etape
1er ex-æquo
BOTTECHIA
sur Bicyclette
AUTOMOTO
Les bicyclettes AUTOMOTO sont en vente chez MM. CROMBEZ-LECLERCQ, 8, rue du Fg d'Arras, Lille

Un vol d'une énorme importance

IL A ÉTÉ COMMIS DANS LA PROPRIÉTÉ DE L'EX-ROI MANOEL

Madrid, 29. — Le palais royal de Villaviciosa, situé à Alentejo (Portugal), près de la frontière espagnole, propriété du roi Manoel, a été cambriolée.

Des objets artistiques et des antiquités, pour une valeur incalculable, que la maison de Bragance avait collectionnés depuis de longues années, ont été enlevés, ainsi que des services de table en argent massif. Les riches tapisseries dont les murs des salons étaient recouverts, toutes les choses qui rappelaient la splendeur de la dynastie de la maison de Bragance et qui étaient précieusement collectionnées dans ce splendide château, ont été également enlevées.

Le vol commis a une énorme importance, non seulement par sa valeur intrinsèque, mais encore par la valeur artistique et historique des objets dérobés.

LA, DON CARLOS « SIGNA SA CONDAMNATION A MORT »

Le roi Carlos avait pour le palais de Villaviciosa une prédilection marquée. Chaque année, il y faisait de longs séjours et y organisait de grandes chasses. C'est au palais de Villaviciosa que don Carlos, après avoir signé le décret qui déportait en Afrique les chefs républicains, pris soudain de tragiques pressentiments, s'écria : « Je viens de signer ma condamnation à mort ! ». Quelques jours plus tard, en effet, sur la place du Commerce, à Lisbonne, lui et le prince héritier, Louis-Philippe, tombaient sous les balles des révolutionnaires.

Les détournements de fers de la Ruhr

L'INGÉNIEUR BRIEUX, IMPLIQUÉ DANS L'AFFAIRE DETÈVE, DE PONT-DE-LA-DEULE EST ARRÊTÉ A TOURS.

L'affaire des détournements de fers de la Ruhr va-t-elle rebondir ?

Le Parquet de Douai a été informé hier que l'ingénieur Brieux, recherché depuis plusieurs mois, venait d'être arrêté à Tours en vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. Rochu, juge d'instruction à Douai.

L'ingénieur Brieux, avec son associé Meunier, servit d'intermédiaire, entre M. Charles Pierre, mandataire agréé, et M. Detève, marchand de métaux à Pont-de-la-Deûle, qui fut arrêté, puis remis en liberté provisoire

La déposition de MM. Brieux et Meunier présentait, dans l'affaire de détournements de fers de la Ruhr, un intérêt capital.

Mais ces messieurs, apportèrent fort peu d'empressement à éclairer la justice. Ils s'obstinèrent à ne pas répondre aux convocations de M. Rochu et disparurent de la circulation, lorsqu'un mandat d'amener fut lancé contre eux.

Bien qu'ils n'eussent, paraît-il, jamais quitté Paris, la police parisienne, qui fit parfois preuve de plus de flair, ne réussit jamais à retrouver ces personages dont les déclarations n'auraient pas corroboré entièrement, disait-on, celles de M. Charles Pierre, mandataire agréé, et beau-frère du ministre de l'Intérieur d'alors, M. Maunoury.

Maintenant que M. Brieux est retrouvé, il est fort probable que certains faits importants, restés dans l'obscurité, ne tarderont pas à être élucidés.

Pour une réprimande une jeune fille de Bugnicourt se noie

Hier, à Gœulzin, les éclusiers retiraient de l'eau sur la rive gauche de la Sensée, le cadavre d'une toute jeune fille. Le corps était dans un état de décomposition assez avancé. Cependant un conducteur de tracteur reconnut la noyée : il s'agissait de Mlle Céline Pollart, âgée de seize ans, originaire de Bugnicourt. La pauvre petite qui travaillait à la verrerie d'Arleux, était partie de chez elle voici quelques jours à la suite d'une réprimande. Les recherches faites pour la retrouver étaient demeurées vaines.

Le docteur Gotlib, de Cantin, constata que le corps ne portait aucune trace de violence. Il s'agissait certainement d'un suicide. Tel fut aussi l'avis de Mme Petit, anciennement Vve Pollart, ménagère à Bugnicourt, mère de la jeune fille, qui indiqua que la petite désespérée était sujette à des crises brusques de neurasthénie.

C'est au cours d'une de ces crises qu'elle s'est donnée la mort, pour une réprimande légère.

Le corps de la pauvrette a été ramené à Bugnicourt.

Mort de Modeste Virel ancien Maire d'Harnes

Nous avons la douleur d'apprendre la mort à l'âge de 78 ans, de Modeste Virel, ancien maire d'Harnes, chevalier de la Légion d'honneur. Notre douleur sera partagée par tous les républicains et socialistes qui perdent en Virel, un vaillant militant. Rappeler ici toute la vie de lutte, d'abnégation, de courage de notre ami regretté serait trop long. Qu'il nous suffise de dire que pendant

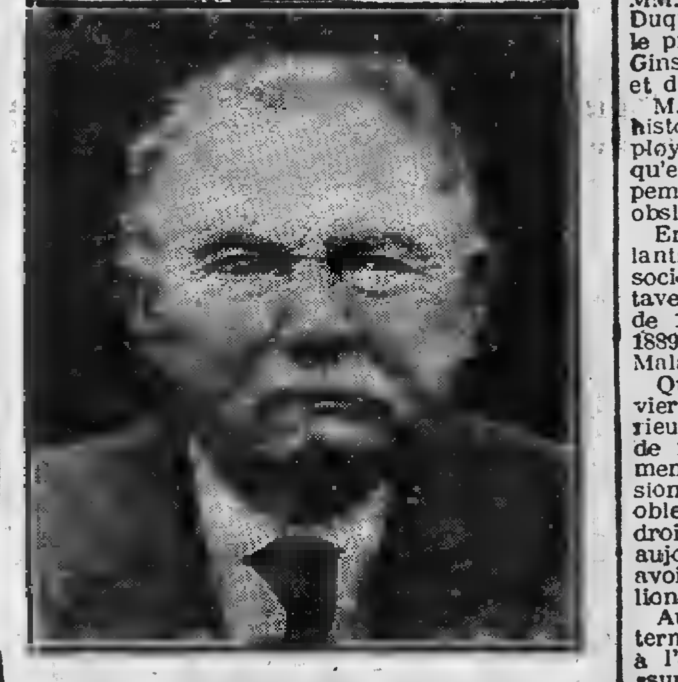

MODESTE VIREL

50 ans il fut sur la brèche, luttant de toutes ses forces pour l'amélioration du sort des travailleurs, au parti socialiste, au Syndicat des mineurs dont il fut l'un des fondateurs aux côtés de Basly, Lamendin, Evrard, Geugnet, etc..., à la Libre Pensée. Partout son action fut même ardente contre toutes les forces de la réaction.

Les funérailles civiles de Virel auront lieu mardi à 15 heures.

En cette triste circonstance, nous présentons au fils du défunt, Constant Virel, notre dépositaire à Harnes et à toute la famille nos bien sincères condoléances.

UN CONCOURS POUR... LA GUERRE

Madrid, 29.— Le Directoire vient d'ouvrir un concours entre les fabricants de tissus pour doter l'armée espagnole d'un uniforme unique.

C'est le kaki qui a été choisi comme couleur.

LES FÊTES MUTUALISTES DE LILLE

La Journée des Voyageurs et Employés

M. G. Roussel préside une séance solennelle au Conservatoire et M. Daniel Vincent un grand banquet à la Société Industrielle

La société des voyageurs et employés de bureaux du commerce et de l'industrie de Lille et de notre département a célébré hier le 60e anniversaire de sa fondation par une grandiose manifestation de forces disciplinées et de volontés agissantes, concertées et réfléchies, qui avait pour cadre la grande salle du Conservatoire, coquettement décorée de plantes ornementales et de faisceaux de drapeaux, d'où émergeait rutilant et flambant neuf, celui de l'association.

La société des voyageurs constitue, par les effectifs, le plus important groupement de l'Union mutuelle départementale, dont elle est la cellule la plus vivace et la plus active.

M. Gaston Roussel, le sympathique directeur de la Mutualité au Ministère du Travail, présidait la cérémonie ayant à sa droite M. Adolphe Duvivier, président de la société des voyageurs et, à sa gauche, M. Léon Robelin, président de la Fédération Nationale.

Sur l'estrade nous remarquons MM. Chavin représentant M. le Préfet du Nord, Edouard Duquenne, commissaire général de l'Union départementale ; Decoster, trésorier général ; Corbeaux trésorier-adjoint ; Nicolle, député du Nord ; Turquart, docteur de la société ; Edouard Dubois, secrétaire général et Victor Rogier, secrétaire adjoint ; Howelle, président des anciens chasseurs à pied ; Ginsbach, délégué du Luxembourg, et bien d'autres personnalités qu'il serait trop long d'énumérer. Elles voudront bien nous en excuser.

Devant une assistance remplissant la vaste salle et débordant dans les galeries, M. Duvivier salue, en excellents termes, M. Roussel, délégué par M. Jourdain, ministre du travail, pour le représenter. Le gouvernement, dit-il, nous donne ainsi une preuve de sa sollicitude pour notre association et votre action. Il ne pouvait faire un choix plus judicieux qu'en déléguant à Lille M. Gaston Roussel, mutualiste fervent et réalisateur dont la présence ici est pour nous un encouragement et un réconfort ».

De vifs applaudissements saluent ces paroles de M. Duvivier qui, en attendant l'arrivée de M. Daniel-Vincent, venant de Paris par le train de 1 h. 10, procède à la remise des récompenses décernées par la société des voyageurs à ses membres honoraires et à ses sociétaires les plus anciens. Nous ne publierons la liste dans un prochain numéro.

ARRIVÉE DE M. DANIEL-VINCENT

Vers 11 heures 30, M. Daniel-Vincent, accompagné de M. Georges Petit, fait son entrée dans la salle, salué par des bravos et des applaudissements prolongés. Il prend place au bureau, à la droite de M. Gaston Roussel et à côté de M. Duvivier. A ce moment, l'assistance est tellement nombreuse qu'elle déferle dans les couloirs.

DISCOURS DE M. DUVIVIER

Au nom de la société des voyageurs et employés, M. Duvivier souhaite la bienvenue à M. Daniel-Vincent, le ministre des assurances sociales dont le nom est synonyme de solidarité humaine et de prévoyance effective. Aux Congrès d'Hautmont et de Tourcoing, où M. Daniel-Vincent avec son dévouement habituel avait bien voulu venir présider nos assises, nous avons eu l'occasion d'apprécier une fois de plus l'élévation de son caractère et son attachement à la mutualité. Il nous en fournit une nouvelle preuve en venant aujourd'hui assister à notre fête anniversaire et, en votre nom à tous, je lui en exprime notre vive gratitude. (Applaudissements unanimes).

Après un public hommage de reconnaissance à MM. Léon Robelin, Georges Petit et Edouard Duquenne, M. Duvivier est heureux de saluer le président de la Mutualité du Luxembourg, M. Ginsbach, qui est un fidèle ami de la France et de la Mutualité française.

M. Duvivier fait ensuite un long et intéressant historique de la société des voyageurs et employés, fondée en 1863. Il expose les difficultés qu'elle eut à surmonter à ses débuts, le développement qu'elle a su prendre malgré tous les obstacles, sa situation actuelle et ses réalisations.

En termes émus, il rend hommage aux vaillants présidents qui l'ont précédé à la tête de la société : MM. Jules Brame de 1864 à 1869 ; Gustave Constant, de 1870 à 71 ; Adolphe Carpentier de 1871 à 1887 ; Cliquennois-Pâques de 1888 à 1889 ; Eugène Roché de 1889 à 1904 ; Georges Malagié de 1904 à 1921.

Quant à moi, ajoute avec modestie M. Duvivier, je m'efforce de marcher sur la trace glorieuse de mes six prédécesseurs et je travaille de mon mieux à la prospérité, au développement de notre belle organisation et à l'expansion de nos œuvres de prévoyance sociale qui a obtenu aujourd'hui des résultats dont el le a le droit de se montrer fière et heureuse. Elle a aujourd'hui en caisse 1.332.581 francs, après avoir distribué en indemnités plus de deux millions depuis sa fondation.

Au milieu des applaudissements, M. Duvivier termine en disant : « Nous voulons apporter à l'application de la prochaine loi sur les assurances sociales notre concours le plus actif tout notre dévouement ; nous voulons travailler pour la France et pour la République. »

DISCOURS DE M. ROBELIN

Dans un discours d'une haute tenue littéraire, animé souvent d'un souffle poétique, M. Léon Robelin apporte à la Société des Voyageurs et Employés, les sincères félicitations et les vœux les plus ardents de la Fédération Nationale.

« Par son dévouement, son inlassable activité et ses réalisations, M. Adolphe Duvivier, dit-il, méritera le titre de « grand président » de votre belle société.»

M. Robelin retrace ensuite l'histoire de la Mutualité française en général, depuis l'époque où elle n'était représentée que par de petits et faibles groupements épars, en 1863, jusqu'au jour où fut promulguée le 1er Avril 1898, la Charte de la Mutualité qui constitue sa force et sa vie. Cette loi restera votre Charte.

M. Robelin expose ensuite les buts généreux, humanitaires et de haute portée sociale de la Mutualité. Il faut, dit-il, dans l'intérêt général, harmoniser les intérêts légitimes du capital et du travail.

Parlant du projet de loi déposé e n1921 par M. Daniel-Vincent, alors ministre du Travail, l'orateur rappelle que ce projet d'assurances sociales obligatoires rencontra une vive opposition dans certaines sociétés de secours mutuels guidées par de mauvais bergers. Mais grâce à l'Union Mutuelle du Nord, à la propagande et à l'action de vaillants militants comme Georges Petit, Edouard Duquenne, toutes les objections furent balayées, toutes les oppositions vaincues et la Fédération Nationale a donné sa pleine adhésion au principe du projet d'assurances obligatoires présenté à la Chambre par M. Daniel-Vincent.

L'obligation de l'assurance est nécessaire pour le travailleur, qui devient ainsi son propre assureur et pour la Nation qui n'aura plus à dépenser des sommes énormes en matière d'assistance. L'obligation s'impose dans l'intérêt de nos finances publiques et pour la dignité du travailleur. L'application de la loi dont M. Daniel-Vincent est le père, garantira aux producteurs la sécurité du lendemain, pour eux et leur famille.

M. Robelin insiste ensuite sur la nécessité d'assurer aux ouvriers un logement sain, confortable et agréable. Il faut, dit-il, socialiser les rayons du soleil et le parfum des roses. Il faut lutter avec ténacité contre le taudis, la misère et l'ignorance. C'est à cette œuvre salutaire que s'applique la Mutualité et en agissant ainsi, elle a bien mérité de la République et du pays tout entier.

Le discours de M. Robelin est vivement applaudi.

DÉCLARATIONS DE M. DANIEL-VINCENT

M. Daniel-Vincent dit qu'après avoir entendu les éloquentes paroles de MM. Duvivier et Robelin, il n'a pas la prétention de prononcer un discours. Il tient simplement à exprimer sa joie d'assister à la splendide manifestation de ce jour, qui aura son retentissement dans toute la France Mutualiste et produira ses fruits d'éducation et de solidarité sociales.

Exposant l'évolution de la Mutualité, devenue une institution d'œuvres de haute portée humaine et d'action collective, alors qu'elle ne constituait à ses débuts que des groupements émiettés, distribuant des secours à leurs adhérents, M. Daniel-Vincent dit qu'elle a sa place marquée et nécessaire dans le fonctionnement de la loi sur les Assurances sociales.

Gambetta a dit que les Voyageurs de Commerce avaient été les propagateurs de l'idée républicaine à travers la France. Vous êtes les propagandistes et les réalisateurs des œuvres sociales. Je vous en félicite et vous en remercie de tout l'élan de mon cœur démocratique.

Une ovation est faite à M. Daniel-Vincent.

DISCOURS DE M. GASTON ROUSSEL

L'éloquent directeur de la Mutualité se félicite de se trouver à côté du Ministre des Assurances sociales qui consacrent et développent l'œuvre si vaillamment engagée et conduite avec persévérance par la Mutualité.

Il salue la mémoire des fondateurs de la Société des Voyageurs et rend hommage au zèle intelligent, au dévouement incessant de ses administrateurs actuels, dignes de leurs devanciers vaillants pionniers de la Mutualité qui s'est lancée avec ardeur à la conquête de la liberté et des réformes sociales, sous l'égide de la République.

L'union entre le prolétariat prévoyant et le patronat conscient de ses devoirs est nécessaire pour la paix sociale et la prospérité du pays. Les mutualistes sont les meilleurs artisans de cette grande œuvre et ils sauront la continuer avec une ardeur snas cesse accrue, j'en ai la certitude pensée dans leur action passée et actuelle. »

De longs applaudissements saluent le vibrant discours de M. Gaston Roussel.

DISTINCTIONS OFFICIELLES

Au nom du Gouvernement, le Directeur de la Mutualité décerne ensuite les distinctions suivantes :

MEDAILLES D'OR DE LA MUTUALITÉ

Henri Lobert, président de la Société Mutuelle l'Union de Lille ; Hauwelle Albert, à Lille ; Langrand Victor, à Quiév... ; Vandaele Gustave, à Lille ; Martin Emile, à Tourcoing ; Pirez Alfred, à Fresnes-sur-Escaut ; Torris Adolphe, à Gravelines ; Goghenghein Jules, à Tourcoing ; Masurel Edmond, à Tourcoing ; Verbecque Charles, à Lille ; Baudet Alcide, à Valenciennes ; Mandy, Conseiller du Gouvernement du Grand Duché du Luxembourg , Ginsbach, Président de l'Association des Voyageurs et Employés du Grand Duché du Luxembourg ; Tellier Eugène, à Lille ; Cliquennois Louis, à Lille.

MEDAILLES D'ARGENT DE LA MUTUALITE

MM. Bartholomeus Léon, à Halluin ; Gœssaert Julien, à Tourcoing ; Delerue Léon, à Lille ; Anthouard Paul, à Valenciennes , Trachet Edgard, à Lille ; Bouche Bernard, à Lille ; Deneuféglise Auguste, à Lille ; Turgard Auguste, à Lille , Rat Louis, au Quesnoy ; Favier Désiré, à Lille ; Vienne Léon, à Marquette lez-Lille ; Decopmann Louis, à Lille ; Vuillaume Jean-Baptiste, à Valenciennes Chavin Henry, Sous-Préfet, Chef du Cabinet du Préfet du Nord, à Lille ; Delecaut, maire de Lambersart.

MEDAILLES DE BRONZE DE LA MUTUALITE

MM. Masselis Georges, à Cassel ; Degouy Victor, à Lille ; Bienfait Fernand, à Liessies ; De Paemelaere Frédéric, à Cambrai ; Enders Jean, à Lille ; Huvilliers Georges, à Lille ; Patin Jules, à Lille ; Bressinck Eugène, Secrétaire général de l'Union de Lille ; Blenacq Henri, à Lille ; Marguerit Maurice, à Lille ; Delecroix Charles, à Tourcoing ; Bourré Théodore, à La Madeleine-lez-Lille ; Leroy Adolphe, de Cassel ; Langlet Camille, à Esquerchin ; Cousin Jules, à Lille ; Seydoux André, au Cateau ; Matil, à Lille ; Charles Henri, à Tourcoing ; Durot Paul, à La Madeleine-lez-Lille ; Vangrevelinge Maurice, à Lille ; Matton Emile, à Lille ; Huyghe Henri, à Tourcoing ; Vigreux Lucien, à Lambersart ; Saint-Quentin, à Valenciennes ; Paris André, à Landrecies ; Morel Victor, à La Madeleine ; Delebois Achille, à Lille ; Vannobel Albert, à Lille , Drumez Félicien, à Lille , Thys Florimond, à Lille ; Lannoy Eugène, à Lille.

MEDAILLES DE LA PREVOYANCE SOCIALE

MEDAILLES D'ARGENT

MM. Capra Pierre, à Lille ; Polvent Elysée, Publiciste à Lille ; Lagaisse Désiré, à Lille

MEDAILLES DE BRONZE

MM. Cattieuw Romain, à Hellemmes-lez-Lille; Gamot Georges, à Lille ; Bastœn René, à Lille.

MEDAILLES DES ASSURANCES SOCIALES

MEDAILLES D'ARGENT

M. Ernoult, à Roubaix.

MEDAILLE DE BRONZE

MM. Berger Paul, à La Madeleine-lez-Lille ; Cuvelier Constant, à Roubaix ; Marquer Léon, à Tourcoing ; Vicot Louis, à Lille ; Tolleire Louis, à Lille ; Soubry Edouard, à Valenciennes ; Lefebvre Jean-Baptiste, à Lille.

LE BANQUET

Vers 13 heures, un banquet réunissait dans la salle des fêtes de la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, deux cents mutualistes. Beaucoup de dames étaient venues fleurir de leurs charmes et de leurs claires toilette, cette nombreuse assistance

A l'entrée de M. Daniel-Vincent, entouré de MM. Gaston Roussel, Léon Robelin, Georges Petit, Adolphe Duvivier, la Fanfare Mutualiste, sous l'excellente direction de M. Florimond Thys exécute la « Marseillaise » écoutée debout.

M. Daniel-Vincent préside le banquet, ayant à sa droite MM. Gaston Roussel, Cameau, représentant le Préfet du Nord, Georges Petit, Guinsbach et à sa gauche, MM Robelin, A. Duvivier, Ed. Duquesne, Cliquenois-Paques.

Le repas, excellemment servi fut d'une extrême cordialité. A plusieurs reprises, la Fanfare se fit entendre et une Chorale se fit bisser par le « Chant des Mutualistes ».

LES TOASTS

A l'heure des toasts, M. DUVIVIER présenta de nombreuses lettres d'excuses et constata que M. Daniel-Vincent était le seul parlementaire du Nord ayant répondu à l'invitation qui avait été adressée à tous. La Société des voyageurs, dit il, vous en exprime toute sa gratitude. M. Duvivier remercie également, en termes chaleureux, M. Thellier de Poncheville qui vient de faire don à la Société des Voyageurs d'une somme de cinq mille francs. Il lève son verre à M. Daniel-Vincent, à M. Roussel, à M. Léon Robelin et à l'avenir de la Mutualité, fée bienfaisante, toujours en éveil pour la solidarité humaine.

M. CLIQUENNOIS, ancien Président de la Société, boit à sa prospérité, à son développement continu et souhaite que tous les mutualistes assistant aujourd'hui aux fêtes de son 60e anniversaire puissent prendre part à son centenaire.

M. CAMEAU, secrétaire général de la Préfecture du Nord, apporte, au nom du Préfet, son hommage au protagoniste de la loi sur les Assurances sociales, M. Daniel-Vincent, vers qui tous les travailleurs tournent les yeux pleins d'espérance. Il félicite M. Georges Petit et ses collaborateurs d'avoir fait du Nord le principal foyer mutualiste de France. Il lève son verre en leur honneur et du Président de la République.

M. Edouard DUQUENNE voit dans la Mutualité une institution de pacification sociale. Avec des hommes comme M. Daniel-Vincent, notre président d'honneur, Gaston Roussel, notre éminent directeur, Georges Petit, notre président actif, Léon Robelin, président de notre Fédération nationale, la Mutualité Française peut regarder l'avenir avec confiance.

M. Duquenne lève son verre à la prospérité de la Société des Voyageurs et Employés.

M. GINSBACH, délégué du Luxembourg, expose les progrès du mouvement mutualiste dans ce pays et remercie M. Georges Petit d'avoir contribué à son développement.

M. ROBELIN, au nom de la Fédération nationale, apporte son salut fraternel et ses félicitations à la Société des Voyageurs. L'avenir de la Mutualité, dit-il, est établi sur des bases indestructibles. Plus elle vieillira, plus aussi elle ira vers des sommets de bonté et de justice sociale.

DISCOURS DE M. GEORGES PETIT

L'éminent président de l'Union Mutuelle du Nord fait une véritable conférence sur le rôle national de la Mutualité et l'action internationale qu'elle peut accomplir pour la paix des peuples.

L'internationalisme mutualiste, dit-il en terminant sous un tonnerre d'applaudissements, est de nature à faire aimer davantage la Patrie et la République.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce remarquable discours de M. Georges Petit.

DISCOURS DE M. DANIEL-VINCENT

L'ancien ministre salue les bons ouvriers de l'effort mutualiste. « Les Parlementaires sont aussi des voyageurs et ne connaissent pas le ropos hebdomadaire. C'est au nom de tous les Parlementaires du Nord que je vous félicite de l'effort que vous avez accompli et de l'œuvre que vous avez réalisée. J'assure les mutualistes du concours le puls dévoué de tous les parlementaires du Nord sans distinction de partis politiques qui sont nécessaires pour la loyauté de notre action, qui peuvent se discuter parfois violemment, qui se rencontrent sur le terrain fécond de la solidarité humaine ».

Un triple ban est battu en l'honneur de M. Daniel Vincent.

LA PLUS GRANDE MUTUELLE

M. Gaston Roussel déclare qu'il emportera des deux journées qu'il vient de passer à Lille, chez les Mutualistes, une heureuse et réconforte impression dont il fera part au ministre du Travail. « Restez, dit-il, les bons missionnaires de la fraternité sociale qui doit grouper toutes les fortes disciplinées de la démocratie.

La France pacifique et vigilante compte sur vous tous. Son espoir ne sera pas trompé ! Je lève mon verre à la Société des Voyageurs et à la plus grande Mutualité, qui s'appelle la République !

D'enthousiasme, toute l'assistance acclame M. Gaston Roussel et un vivat est chanté en son honneur.

Le directeur de la Mutualité remercie en ces termes : « De tout l'élan de mon cœur je crie : Vive le Nord ! Vive la République !

Cette acclamation clôture la fête grandiose et imposante qui laissera un impérissable souvenir chez tous ceux qui ont eu le bonheur d'y prendre part.

DEUX MINISTRES POUR.... LES HUIT HEURES

Paris, 29. — M. Thomas Shaw, ministre du Travail anglais, a été reçu à 9 h. 30, par M. Justin Godart.

Une démission sensationnelle ?

M. ALAPETITE AURAIT QUITTÉ DÉFINITIVEMENT STRASBOURG

On transmettait de Strasbourg samedi, la dépêche suivante :

« On annonce, de source autorisée, que M. Alapetite vient de donner sa démission de commissaire général de la République en Alsace et en Lorraine à M. Herriot, président du Conseil.

» Je ne puis admettre, a-t-il déclaré, qu'on ne m'ait pas consulté avant de décider du sort de mon administration ».

A la suite de cette décision, M. Alapetite a quitté définitivement Strasbourg aujourd'hui, à midi. Par ailleurs, on précise que le projet de loi, qui sera prochainement déposé sur le bureau de la Chambre, prévoit que le régime d'exception en vigueur dans nos trois départements prendra fin le 1er août prochain .»

LE GOUVERNEMENT IGNORE CETTE DÉMISSION

Dimanche, on communiquait la note suivante de Paris :

« Un journal de Paris annonce ce matin que M. Alapetite, haut-commissaire en Alsace et en Lorraine, a adressé sa démission à M. Herriot.

» A 10 . 30, la présidence du Conseil n'avait pas encore été avisée de cette démission. »

L'AFFAIRE MISE AU POINT

Paris, 29. — « Le Temps » dit qu'au domicile parisien de M. Alapetite, commissaire général d'Alsace et de Lorraine, on lui a déclaré que M. Alapetite avait d'autant moins songé à envoyer une lettre de démission, ainsi qu'on l'a annoncé, qu'il est depuis longtemps entendu et un projet en ce sens avait été déposé par le précédent gouvernement, que le commissariat général doit être supprimé le 31 juillet prochain.

M. Alapetite fait en ce moment un petit voyage. Il sera de retour à Strasbourg mardi et il sera à Paris mercredi.

« Le Temps » ajoute que M. Herriot prépare en vue d'un dépôt très prochain sur le bureau de la Chambre, un projet de loi substituant au commissariat général d'Alsace et de Lorraine, une direction générale d'Alsace et de Lorraine.

Il est question de placer à la tête de cette direction générale M. Charlety, recteur de l'Université de Strasbourg.

ON DIT, A MI-VOIX : « C'EST UN NOUVEAU LANDRU »

Paris, 29. — Sur la requête d'une jeune fille, Mlle Joséphine Ducottrat, âgée de 37 ans, dactylographe, demeurant rue du Bouloi, l'inspecteur Cochet arrêtait hier matin un nommé Pierre Molles, âgé de 52 ans, se disant employé dans un bureau de contentieux, rue de Dunkerque, et demeurant 28, rue Montorgueil.

Molles avait fait connaissance de la jeune femme aux Tuileries, voici environ un mois et avait réussi à se faire confier par l'imprudente une somme d'environ 5.000 francs qu'il devait faire fructifier. Il s'était contenté d'offrir en garantie du prêt quelques vagues pomesses matrimoniales. Au bout de peu de temps, Mlle Ducottrat ,se rendant compte qu'elle avait été victime d'un aigrefin, le fit rechercher et arrêter.

L'affaire ne semblait devoir être qu'une assez banale histoire d'escroquerie. Mais hier, M. Labat ,commissaire de police, perquisitionnait dans l'appartement de Molles, rue Montorgueil. Quelle ne fut pas la stupéfaction du magistrat lorsqu'il y découvrit une quantité extraordinaire de vêtements féminins, semblant avoir été portés par différentes personnes et des liasses de lettres où la passion le dispute lyriquement à des considérations procédurières et commerciales.

Molles ne s'est point encore expliqué sur ces mystérieuses découvertes, dont la mise sous scellés a coûté une matinée aux employés du commissariat de la place Vendôme.

Il a été envoyé au Dépôt, M. Labat continue son enquête.

On se demande déjà, à mi-voix, si une nouvelle manière d'affaire Landru ne va pas venir défrayer les chroniques estivales

L'ANNIVERSAIRE DE HOCHE

Versailles, 29. — Versailles a célébré aujourd'hui le 158e anniversaire de la naissance de Hoche. Une foule nombreuse se pressait aux abords de la place d'Armes.

Une revue des troupes de la garnison a été passée par le général Abla, commandant d'armes, escorté de son état-major.

Un point de vue russe à propos des dettes

Londres, 29. — Le « Daily Mail » annonce que les négociations menées à Londres entre la délégation soviétique et les porteurs anglais de fonds russes ont échoué.

Les Anglais voulaient que les Soviets se reconnussent nominalement débiteurs pour la valeur totale des émissions. Les Russes, de leur côté, acceptaient de rembourser intégralement seulement ceux des porteurs qui avaient acquis des titres avant la révolution de 1917 et de conclure un arrangement avec ceux qui avaient acheté des fonds russes depuis cette date, car le point de vue soviétique est que les achats postérieurs à 1917 sont de la spéculation.

Les propositions russes ont été rejetées par la Commission des porteurs anglais et les négociations sont pratiquement terminées, bien que les négociateurs s'accrochent encore à l'espoir de voir se produire de nouvelles offres.

FEUILLETON DU 1er JUILLET. — N° 29

LE SECRET MORTEL

ROMAN CONTEMPORAIN

PAR

PAUL FÉVAL FILS

Denise jetait sur les arrivants des regards anxieux. Enfin, elle vit Jeanne et Sixte ; Jeanne l'embrassa en riant et en pleurant ; Sixte la serra sur son cœur.

Denise les considérait comme enivrée, et tandis que Sixte s'occupait d'avoir une voiture, la pauvre femme demanda à Jeanne :

— Tu es toujours heureuse, petite ?

C'était dit sur un ton de supplication et de prière. Jeanne s'en rendit si bien compte qu'elle répondit bien vite :

— Oui va, je suis heureuse ! Pourquoi me demandes-tu cela ?

Et Denise reprit :

— Ah ! c'est que si tu n'étais pas heureuse, vois-tu, je mourrais !

Jeanne comprit qu'il lui faudrait soigneusement cacher sa grande misère à cette âme en peine qui se croirait responsable de tout ce qui pourrait arriver de douloureux, elle tranquillisa Denise.

Ils rentrèrent tous trois à la maison du boulevard où les attendait le déjeuner élégamment servi. Jeanne se retrouvait et sa gaieté lui revenait.

Sixte fit simplement dire à Rodel qu'il était arrivé, qu'on ne le verrait rue de Viarmes que le lendemain. Denise le prévint que Rodel devait venir le soir même, vers huit heures.

Alors, vers cinq heures, Sixte s'approchant de Jeanne, lui dit en riant :

— C'est dommage que vous soyez si fatiguée, mon amie !

— Fatiguée ? Mais je ne le suis point du tout, répondit-elle.

— Bien vrai ?

— Bien vrai.

— Alors, si je vous demandais de vous associer à une folie...

— Je m'y associerais de grand cœur.

— J'ai l'étrange idée d'aller dîner dehors avec vous et de finir la soirée à l'Opéra.

— Mais votre père, Sixte ?

— Je le verrai demain. Il sera bien assez tôt, je vous en réponds. Mais, excusez-moi, c'est une idée ridicule : vous devez être brisée...

— Vous plaisantez... J'ai dormi comme dans mon lit !

— Alors, dois-je sonner votre femme de chambre ?

— Certes !

Jeanne passa dans sa chambre, heureuse d'avoir à satisfaire un caprice de son mari, et elle conta sa bonne fortune à Denise, qui en fut moins ravie, comprenant bien que Sixte évitait ainsi de se trouver avec Rodel, dès le soir, et qu'il préférait le voir au magasin, en particulier.

Quoi qu'il en fût, elle assista gaiement à la toilette de Jeanne et à son départ.

L'escapade plaisait fort à la jeune femme.

Elle dîna tout encapuchonnée, n osant se montrer en toilette d'opéra. Sixte était distrait et agacé. Il se faisait violence pour sourire.

Ils avaient dîné chez Maire et peu à peu Sixte se déridait, grâce à l'influence du chambertin, qui donnait aussi à Jeanne une vive gaieté.

Ils arrivèrent à l'Opéra assez tard et se glissèrent sans bruit dans leur loge.

Jeanne quitta son manteau et Sixte, tout saisi, la regarda, suivant le mouvement des lorgnettes qui se braquaient sur elle.

La jeune femme portait une robe de velours grenat, tout uni, moulant exactement la taille et laissant nus le col et les bras entièrement. Sur le velours sombre, ces beaux bras semblaient de marbre. Le visage fier et pur, splendidement couronné par la chevelure brillante, commandait l'admiration.

Un fil de diamants s'enroulait autour du cou ; quelques étoiles piquaient la masse sombre des cheveux.

Mme Rodel faisait sensation, et l'orgueil de Sixte était vivement satisfait.

Pour la première fois de sa vie, Jeanne goûta cet étrange plaisir d'être admirée et de sentir tous les yeux sans cesse ramenés vers elle.

En vérité, elle se crut sauvée.

Sixte, très galant, s'empressait. On l'enviait, et il le voyait bien. C'était une fête de vanité dans laquelle il tenait le premier rôle.

Vers la fin de l'acte, la porte de la loge voisine de la leur s'ouvrit, livrant passage à une jeune femme d'une figure plus que médiocre, mais vêtue avec une richesse excessive et toute couverte de diamants : cette nouvelle venue parut assez surprise de voir Jeanne et la salua d'un geste gracieux... Jeanne répondit par un salut pareil et un bon sourire ; puis elle sourit légèrement.

A côté de la jeune femme venait se placer le marquis de Seillans ,plus élégant, plus fin que jamais. La vue de Jeanne le troubla, mais il se remit aussitôt, s'inclina très respectueusement et se tint un peu en arrière.

Au reste, tant que dura la soirée, il observa Mme Rodel, et sous son masque d'homme du monde, habile à dissimuler, l'admiration perçait cependant. Quant à Jeanne, il faut bien l'avouer, elle jouissait, se sentant en beauté et savourant l'innocente vengeance de faire valoir cette beauté et de se parer même de son mari.

Sixte se pencha vers elle :

— N'est-ce pas le marquis de Seillans ? demanda-t-il.

— Oui, dit-elle, et avec lui Marguerite Violaine, une de mes compagnes de classe, qu'il a épousée. Je le savais marié, j'ignorais le nom de la femme.

— Elle est laide.

— Non ; elle n'est pas jolie, voilà tout ; seulement, elle a dû apporter au marquis une dot triple de la mienne : il a fort gagné au change.

Elle sourit, découvrant la fine arête de ses dents blanches. Pendant l'entr'acte, les deux jeunes femmes renouèrent connaissance et la présentation des maris se fit d'une façon officielle. On s'invita réciproquement, on se promit de se voir, et Jeanne paraissait si bien avoir oublié le passé que, décidément, le marquis de Seillans se trouva fort à son aise. Le nom de Rodel ne lui rappelait rien ; ce Rodel avait grand air et l'on ne pouvait guère s'imaginer qu'il n eût été jamais qu'un employé dans l'acception la plus modeste du mot.

M. de Seillans éprouva une sorte de jalousie rétrospective qu'il s'expliquait mal et l'amer regret d'avoir, pour une question d'argent, délaissé Jeanne et épousé la fille arrogante et vaniteuse d'un maître de forges enrichi.

Le petit triomphe que Jeanne venait de remporter charmait la jeune femme ; elle voyait Sixte rayonnant d'orgueil satisfait, et sa politique honnête n'allait pas plus loin.

Quand ils rentrèrent, las tous deux, et elle un peu enfiévrée, bâtissant dans sa tête des romans où elle l'emportait toujours sur une dangereuse rivale, ils trouvèrent Denise qui les attendait encore. Ils la grondèrent de veiller si tard. Elle répondit simplement :

— Je ne dors plus, moi, pourquoi me coucherais-je ?

La gaieté, l'animation qu'elle vit sur le visage de Jeanne lui fit un bien immense ; elle respira plus librement, car depuis le départ des jeunes gens elle ne vivait plus, redoutant pour Jeanne l'influence de Renée.

XIII

LES CONDITIONS DE RODEL

Le lendemain, dès le matin, avant même d'avoir vu Jeanne et Denise, Sixte se rendit rue de Viarmes.

Pour si matinal qu'il eût été, il vit que Rodel l'avait précédé. Seuls, deux hommes de peine étaient présents et occupés à déplacer les lourds volets de la devanture.

Sixte marcha résolument vers Rodel et ils entrèrent ensemble dans le cabinet autrefois réservé à Marius Guiraud.

Là, Sixte ayant fermé la porte derrière lui, se retourna en face de Rodel et lui it à brûle-pourpoint :

— Je suis revenu, monsieur, sur votre injonction. A cette heure, il convient que nous ayons ensemble une explication précise et définitive.

—Cela ne me paraît pas si nécessaire que vous le pensez, répondit sèchement Rodel ; néanmoins, expliquez-vous; parlez, dites bien ce que vous avez à dire, afin que je puisse vous répondre une fois pour toutes !

Il parlait d'un ton si froid, que Sixte se sentit troublé. Mais il reprit vite son aplomb.

— Soit, je l'aime autant comme cela. Eh bien, donc, je viens vous demander si vous entendez exercer longtemps encore sur moi votre droit de censure ?

Rodel répondit doucement :

— Puisque vous trouvez bon de procéder par voie d'interrogation, j'userai de votre système et je vous demanderai pourquoi vous êtes revenu de Marseille et avez ainsi implicitement reconnu ce droit que vous me contestez ?

— Je suis revenu parce que votre lettre contenait une sorte de menace ; j'ai cru devoir mettre fin à cet état de choses ! Ecoutez, Monsieur, dit-il avec fureur, j'ai pu subir toutes les souffrances que vous m'avez fait endurer tant que j'ai cru être votre fils ! Vous n'ignorez pas que je sais à quoi m'en tenir à cette heure ? Eh bien, j'entends échapper à votre contrôle, j'entends être libre, faire ce que bon me semblera, vivre comme il me convient et, s'il le faut, si vous m'y forcez, je saurai vous obliger à vivre chez vous, à quitter cette maison où je suis le seul maître et à vous ôter de mon chemin...

» Si vous comptez sur votre influence auprès de Jeanne, vous avez tort : elle ne vous défendra pas contre moi, et si elle le faisait, je la briserais, comme je briserai tous les obstacles, quels qu'ils soient. »

Il se tut, sa figure pâlissait, ses lèvres tremblaient ; ses yeux même, par un étrange phénomène qu'on observe rarement, perdaient leur azur et blanchissaient aussi. C'était le masque de la fureur, ce que le vulgaire, qui s'attache aux images, appelle la colère blanche, colère aveuglante, colère qui affole et pousse au crime.

(A suivre.)